« Pendez les Blancs » : le rappeur Nick Conrad relaxé par la cour d'appel de Paris en raison d'un « vice de procédure »

23/09/2021 à 17h40



JUSTICE – Le rappeur condamné en première instance à une amende de 5000 euros pour son clip "Pendez les blancs" vient d'être relaxé par la cour d'appel de Paris en raison d'un vice de procédure.

Sa chanson avait suscité une vive polémique. Le rappeur Nick Conrad, condamné en 2019 à une amende de 5000 euros avec sursis pour son clic "Pendez les Blancs", a été relaxé du délit de provocation à commettre des meurtres ce jeudi en appel, a appris LCI de sources concordantes. En première instance, le procureur de la République avait estimé que Nick Conrad avait *"outrepassé les limites autorisées de la liberté d'expression dans ce genre singulier qu'est le rap"*.

Rebondissement ce jeudi. Selon nos informations, la cour d'appel de Paris n'a même pas jugé le fond du dossier mais s'est arrêtée à un vice de procédure. *"En annulant un acte de procédure important, la cour a été contrainte de relaxer Nick Conrad",* souffle une source proche de ce dossier.

Selon nos informations, l'erreur remonte au tout début de l'affaire, juste après que Nick Conrad a été entendu par les policiers pour avoir diffusé son clip. Il est alors convoqué par le procureur devant le tribunal correctionnel à une date ultérieure à trois mois, alors qu'il aurait dû l'être à une date à moins de trois mois.

En première instance, le vice de procédure avait été plaidé par les avocats du prévenu, Mes Chloé Arnoux et David Apelbaum. Mais le tribunal avait rejeté leurs arguments. La cour d'appel, en revanche, n'a pas eu la même lecture et a jugé les arguments des avocats comme fondés.

LCI

En lien :

Nouvel album du rappeur Nick Conrad : "Je baise la France, je brûle la France (…) J'attrape une ptite blanche, j'lui déchire l'anus (…) Noir supérieur à blanc" (MàJ)

*"Je b**** la France jusqu'à l'agonie" : aucune poursuite judiciaire contre Nick Conrad*

Le rappeur Nick Conrad s'attaque à nouveau à la France et aux Français